

VILLE DE RONCQ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- BUDGET PRIMITIF 2018 -

- NOTE DE PRESENTATION -

Dans le prolongement de notre Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du mois de décembre dernier, nous sommes appelés à examiner ce soir, les propositions budgétaires établis par Monsieur le Maire – Président de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ce budget assure bien évidemment en priorité les crédits nécessaires en direction des familles en difficulté ou les plus modestes (aides financières et secours, aides à la cantine, ALSH, garderies scolaires, AMIS ...).

De la même manière sont ouverts en dépenses et en recettes, les crédits relatifs aux actions en direction des personnes âgées ou en situation de dépendance (repas à domicile, semaine bleue, banquet, escapades seniors, ...). De même que sont reconduites des actions fléchées de partenariat avec le RELAIS AUTONOMIE de Tourcoing (ex : CLIRPA), le Centre d'accès aux droits, l'UNCCAS.

Depuis 2016, la production des repas est confiée à un prestataire privé. Le coût de la prestation ainsi que les frais indirects sont à la charge du budget du CCAS au travers d'une convention de partenariat conclue entre la ville et le CCAS et qui a pris effet au 01.01.2017.

Ce Budget Primitif 2018 garantit la reconduction des actions « historiques » de notre CCAS, mais également celles qui ont été engagées au cours des derniers mois et appelées à se poursuivre dans les prochains mois.

Tout au long de l'année, le CCAS accompagne les roncquois dans une logique d'accès aux droits mettant en avant la prévention et le développement des capacités individuelles et collectives.

L'ensemble des actions proposées permettront de répondre au mieux aux besoins et attentes de nos concitoyens, particulièrement les plus fragiles, dans le cadre de l'Action Sociale par exemple en mettant en place un dispositif d'aide au permis de conduire, des actions dans le cadre de l'insertion. En tant que de besoin, nous serons amenés au cours de ce nouvel exercice, à procéder à des ajustements budgétaires par le biais de décisions modificatives.

Ce soir, nous sommes amenés à vous présenter uniquement le budget prévisionnel 2018. Le vote du compte administratif et du compte de gestion ainsi que l'affectation des résultats seront présentés lors d'un prochain conseil d'administration.

=====

Je vous propose maintenant d'examiner l'aspect comptable de ce budget primitif 2018 de manière globale dans un premier temps, puis de manière détaillée, section par section.

Pour ce qui a trait à la **Section de Fonctionnement**, celle-ci est équilibrée à hauteur de **444 500,00 €**.

Au niveau de la **Section d'Investissement**, elle s'équilibre à hauteur de **17 000 €**.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Équilibrée à **462 000 €**, la section de fonctionnement se ventile comme suit :

A - DEPENSES

- **011** Charges à caractère général **249 000 €**
 - o Dont 182 500 € d'achat de prestations de service (avec portage repas, convivial)
 - o Dont 3 200 € pour « Fêtes et Cérémonies » (maison de retraite ...)
 - o Dont 19 000 € (CLIC Relais autonomie, CAD-SAV ...)
 - o Dont 32 000€ (remboursement à la Ville des coûts indirects liés aux repas, aides du CCAS aux familles les plus modestes : restauration, AMIS, Activités périscolaires)
 - o Dont 1 800 € pour des frais de transports (sorties)
 - o Le solde soit 10 500 € (assurances, documentation technique, entretien véhicule,...)

- **012** Charges de personnel **126 000 €**

- **65** Autres charges de gestion courante **46 500 €**
 - o Dont 33 000 € d'Aides
 - o Dont 2 000 € de Secours
 - o Dont 11 000 € pour subventions aux associations
 - o Divers 500 €

- **67** Charges exceptionnelles **2 000 €** (provision pour intérêts moratoires)

- **022** Dépenses Imprévues **4 000 €** (enveloppe prévisionnelle)

SOUS-TOTAL **427 500 €**

- **68** Dotations aux amortissements et provisions 17 000 €
(Amortissement des matériels et équipements achetés ces dernières années)

TOTAL **444 500 €**

B – RECETTES

- **70** Produit des services (livraisons repas) 145 200 €
- **74** Subvention et participations (subvention de la Ville) 297 500 €*
- **77** Produits exceptionnels 2 300 €

SOUS-TOTAL 444 500 €

TOTAL **444 500 €**

*il s'agit d'une estimation, cette subvention est appelée à être revue lors de la reprise des résultats de l'année N-1 lors du prochain vote du compte administratif 2017).

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Je vous invite maintenant à porter notre attention sur la section d'investissement. Celle-ci s'élève en dépenses à **17 000 €**.

A – DEPENSES

- 20 Logiciels	5 000 €
- 21 Achats de mobiliers et équipements (enveloppe prévisionnelle)	3 000 €
- 272 Titres Immobilisés	9 000 €
○ Il s'agit ici de réserve	
- 020 Dépenses imprévues	- €

TOTAL **17 000 €**

B – RECETTES (AMORTISSEMENTS – Mouvements d'ordre)

- Amortissement (même chose que le chap. 68) (Amortissement des matériels et équipements achetés ces dernières années)	17 000 €
---	----------

TOTAL **17 000 €**

Ces propositions budgétaires sont maintenant ouvertes au débat.

Fait le 6 février 2018